

Synthèse de résultats 2019 relative à Wallis et Futuna

Chaque année, dans le cadre de l'exercice annuel de présentation des résultats faisant intervenir l'ensemble de l'Organisation, la Communauté du Pacifique (CPS) s'emploie à recueillir les résultats obtenus au sein de chacun de ses États et Territoires membres, ainsi qu'à l'échelon régional.

Pour l'année 2019, on recense ainsi à l'échelle de l'Organisation 442 résultats participant à la réalisation des objectifs de développement de la CPS. Parmi ces résultats, aucun ne concerne spécifiquement Wallis et Futuna, et 16 ont bénéficié à plusieurs États ou Territoires, dont Wallis et Futuna.

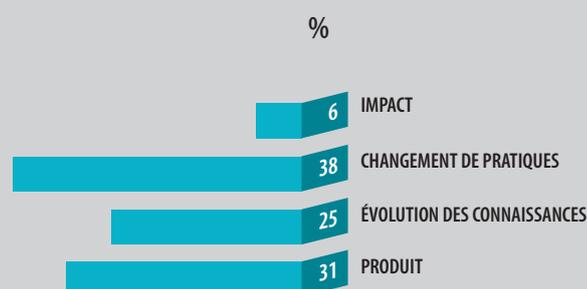
16  **RÉSULTATS AU TOTAL**

 **0** propre au Territoire

16 résultats dont ont bénéficié plusieurs États/Territoires* 

*Les résultats se rapportant à plus de 10 États et Territoires insulaires océaniques sont présentés dans la Synthèse de résultats 2019 à l'échelon régional.

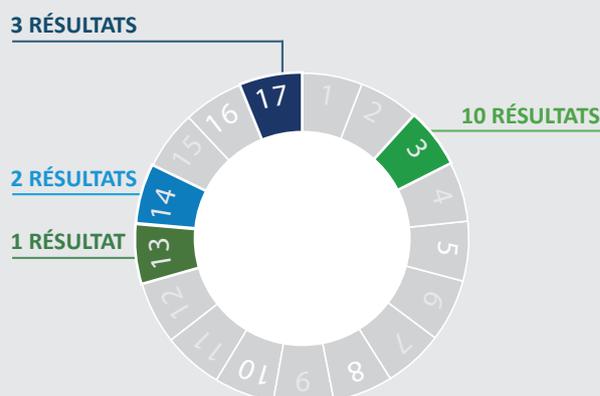
Résultats par type de changement



Contribution de la CPS à la réalisation des objectifs de développement durable

En 2019, la CPS a continué de jouer un rôle essentiel dans la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) en Océanie, en travaillant avec ses pays membres à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la préparation des rapports correspondants.

À Wallis et Futuna, les résultats obtenus ont contribué à 4 des 17 ODD, pour l'essentiel à l'ODD 3 : Bonne santé et bien-être.



Zooms sur les réalisations



Les données sur le handicap au service de l'égalité d'accès aux services au sein de la société



CIBLES 4.5, 4.A, 10.2, 11.7, 16.7, 17.18

Des résultats nouveaux au profit des services nationaux de la statistique, à l'appui d'un changement systémique. Pour plus d'informations, voir l'article relatif à l'atelier sur l'analyse des données sur le handicap, accessible [ici](#)¹.

En partenariat avec l'UNICEF, la CPS a procédé au renforcement des capacités des services nationaux de la statistique dans le domaine de la collecte, de l'analyse, de l'utilisation et de l'intégration transversale des données sur les personnes en situation de handicap dans le Pacifique.

Contexte

Selon les estimations, 3 % de la population du Pacifique vit avec un handicap. Des rapports semblent montrer que les personnes en situation de handicap ont moins accès aux services que les personnes valides, rencontrant par exemple davantage d'obstacles pour accéder à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi. Toutefois, les données sur la prévalence des handicaps, leur gravité et l'accès aux services étant limitées, il est difficile de confirmer cet état de fait ou encore de le modifier.

La CPS et l'UNICEF travaillent en collaboration avec les pays océaniques pour améliorer la production de données et la compilation de statistiques sur les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap. Les deux organisations ont consolidé leur partenariat en 2018, grâce à la signature d'un accord de coopération au titre des programmes (PCA) et à l'élaboration d'un plan de travail connexe sur deux ans.

Processus de changement

Le PCA vise à renforcer les capacités des pays océaniques en matière de collecte, d'analyse, d'utilisation et d'intégration transversale des statistiques sur les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap. L'objectif est de leur permettre d'exploiter les données pour influencer sur les politiques publiques, afin d'améliorer la situation de ces groupes et améliorer leur accès à une éducation de qualité et aux services de base. En 2018 et 2019, le PCA a donné naissance à une série de projets destinés à promouvoir l'établissement et l'utilisation de telles statistiques.

Plusieurs exercices de renforcement des capacités ont été menés. Deux ateliers ont ainsi été organisés au Samoa en 2018 pour aborder les méthodes d'interprétation et de communication des données sur le handicap. Ils s'adressaient tous deux aux agents des services nationaux de la statistique, aux spécialistes des politiques (des secteurs de l'éducation, de la santé et du travail) et aux référents nationaux sur le handicap, à savoir aussi bien des producteurs de statistiques que des utilisateurs. Axés sur l'apprentissage croisé, les ateliers avaient pour but de permettre aux producteurs d'évoquer l'utilisation, l'analyse et l'interprétation des données et aux utilisateurs de s'exprimer sur l'incidence des données sur les politiques.

Un atelier régional sur l'analyse des données sur le handicap a également réuni à Nouméa des spécialistes et non-spécialistes de la question. Ainsi, parmi les participants à l'atelier, venus des Tonga, de Tuvalu et des Fidji, figuraient des agents des services nationaux de la statistique, des référents sur le handicap et des référents sur les questions de genre, ainsi que des représentants du Pacific Disability Forum, du Centre for Inclusive Policy et du Département développement social de la CPS.

Le travail a aussi porté sur l'établissement et le renforcement de partenariats à l'appui de la collecte et de l'utilisation de données sur le handicap, fédérant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Résultats et impact

Des avancées majeures sont à signaler concernant l'intégration transversale des données sur le handicap. Un module abrégé de collecte de données sur le handicap, élaboré par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, qui œuvre à la normalisation des statistiques sur ce thème au sein du système des Nations Unies, a été intégré au formulaire d'enquête budget-consommation des ménages utilisé aux Îles Marshall, à Vanuatu et à Wallis et Futuna. En 2019, le même module a été mis en œuvre lors du recensement des Îles Salomon et du mini-recensement de Nauru. Un module plus détaillé, qui couvre le fonctionnement de l'enfant et s'intéresse de plus près aux difficultés fonctionnelles rencontrées dans tous les groupes d'âge pour des politiques plus ciblées, a été utilisé en 2019 lors de l'enquête BCM et de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de Kiribati. Les Tonga ont aussi réalisé une enquête nationale sur le handicap en 2018 afin de mieux comprendre la prévalence du handicap et les restrictions auxquelles se heurtent les personnes en situation de handicap.

D'après les données recueillies, la prévalence du handicap s'élève à 3 % aux Fidji, à 2 % au Samoa et à 3,3 % à Tuvalu. Voici quelques-unes des constatations préliminaires sur la situation des personnes en situation de handicap :

- aux Fidji, 84,8 % des personnes en situation de handicap sont allées à l'école, contre 94,1 % pour la population générale ;
- ces mêmes chiffres s'établissent à 63 % et 97,8 % à Tuvalu, et à 79,9 % et 97,5 % au Samoa ;
- en ce qui concerne l'emploi rémunéré, aux Fidji, 47,3 % des personnes ne présentant aucun handicap ont exercé une activité rémunérée, contre 22,4 % des personnes en situation de handicap ;
- ces chiffres s'élèvent à 36,2 % et 9,6 % respectivement à Tuvalu, et à 26,8 % et 5,3 % respectivement au Samoa.

1. <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2019/09/atelier-sur-lutilisation-des-donnees-de-recensement-dans-lanalyse-des>

Enseignements tirés

L'UNICEF s'est révélée un excellent partenaire, privilégiant une relation de partenariat pour les actions de développement et les échanges financiers plutôt qu'une approche axée sur les services. Reconnaisant que les avantages comparatifs des différents acteurs peuvent être mis à profit dans le cadre de partenariats, l'UNICEF cherche par conséquent à promouvoir la fertilisation croisée entre partenaires, au lieu de solliciter leurs services dans un cadre contractuel.

En dehors des services nationaux de la statistique, les capacités et les connaissances statistiques sont très limitées. Il serait fort utile de faire participer un plus large éventail de parties

prenantes, au-delà des statisticiens professionnels, aux exercices de renforcement des capacités. Les non-spécialistes regardent souvent les statistiques d'un œil sceptique, mais dès qu'ils comprennent la façon dont les données sont recueillies et ce qu'elles signifient, leur perception change et ils prennent conscience de l'utilité des données pour une prise de décision éclairée. Une collaboration interservices au sein de la CPS a facilité la prise de contact avec les non-spécialistes concernés.

*Division : Division statistique pour le développement
Bailleurs de fonds : Gouvernement de l'Australie et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)*

De meilleures données et des coûts de collecte réduits – nouvelles méthodes d'enquête sur le budget et la consommation des ménages



CIBLES 1.1, 1.2, 2.1

Des résultats durables pour les services nationaux de la statistique. Pour plus d'informations, voir l'article sur l'expérience menée dans le cadre des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages².

La CPS et ses partenaires ont lancé une expérience aux Îles Marshall afin de définir des méthodes de collecte de données plus économiques pour les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages. Sur la base des conclusions de l'étude, le Comité océanien des méthodes statistiques a recommandé l'utilisation de la méthode de rappel sur sept jours et de la collecte assistée par informatique (CAPI) pour la conduite de ce type d'enquêtes.

Contexte

Les enquêtes nationales sur le budget et la consommation des ménages (BCM) livrent des informations précieuses, utiles à la planification et à la formulation des politiques publiques. Lorsqu'ils disposent de données précises de qualité, fondées sur les normes et classifications internationales, les pays sont également outillés pour établir leurs rapports sur les indicateurs mondiaux, par exemple les ODD, et les transmettre à la communauté internationale.

Toutefois, la collecte de données peut être un exercice onéreux et chronophage. Certaines des méthodes utilisées dans le Pacifique sont coûteuses. C'est le cas de la tenue d'un carnet de comptes sur 14 jours, méthode pour laquelle l'enquêteur doit effectuer plusieurs passages au sein des ménages participants. En raison de leur coût, les pouvoirs publics ne peuvent se permettre de conduire des enquêtes que tous les neuf ans en moyenne. En d'autres termes, les données sont souvent obsolètes et de fréquence irrégulière. Ces méthodes posent d'autres problèmes, tels que la lassitude des participants, qui, pris par le temps, notent de moins en moins leurs dépenses à mesure que la période de 14 jours avance, et la sous-déclaration des repas pris à l'extérieur faute de questions spécifiques sur le sujet.

Processus de changement

La CPS s'est associée à divers partenaires, dont le Gouvernement des Îles Marshall, la Banque mondiale, l'Université de Waikato et la FAO, pour expérimenter diverses méthodes de collecte de données sur la consommation des ménages. Parmi les techniques envisagées, citons la tenue d'un carnet de comptes sur 14 jours avec différents niveaux d'accompagnement ou l'utilisation de méthodes de rappel invitant les participants à se souvenir de ce qu'ils ont consommé les sept jours précédents. Le rapport coût-efficacité des méthodes d'enregistrement sur papier et sur

appareil électronique (CAPI) a également été étudié. De nouveaux modules complémentaires ont en outre été mis à l'essai, notamment pour la collecte de données sur les aliments consommés en dehors de la maison et sur l'insécurité alimentaire vécue. Le travail de terrain s'est déroulé en 2018, tandis que l'analyse et la validation technique se sont achevées en 2019.

Résultats et impact

L'expérience a montré qu'à moins de mettre en place un suivi rapproché des participants, les données recueillies dans les carnets étaient généralement de mauvaise qualité. La méthode du carnet de comptes avec accompagnement régulier coûte cinq fois plus cher que la méthode de rappel sur sept jours, pour des résultats de qualité comparable. La CAPI a donné de bons résultats, même là où la connexion est limitée. Les modules complémentaires sont particulièrement utiles pour les politiques publiques et la planification.

Se fondant sur les conclusions de l'étude, le Comité océanien des méthodes statistiques, dont la mission est d'examiner les méthodes statistiques et de formuler des recommandations de bonne pratique à l'intention de tous les pays océaniques, préconise désormais le recours à la méthode de rappel sur sept jours et à la CAPI pour l'administration des enquêtes BCM, ainsi que l'intégration des modules complémentaires à ces enquêtes.

Grâce à ces travaux, la CPS a renforcé ses partenariats avec les services nationaux de la statistique et les partenaires techniques, dont la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la FAO, et contribué à resserrer les liens qui existent entre les partenaires. En 2019, la CPS a appuyé la conduite d'enquêtes sur la population active aux Tonga et aux Îles Cook, d'une enquête sur le handicap aux Tonga et d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples aux

² <https://www.spc.int/fr/actualite/actus-web/2018/07/des-donnees-reelles-pour-une-experience-grandeur-nature>

Tonga, à Kiribati, aux Fidji et au Samoa (en 2018 et 2019). Elle a aussi accompagné les enquêtes BCM menées à l'aide des nouvelles méthodes à Vanuatu, à Kiribati, aux Îles Marshall et à Wallis et Futuna.



Ces enquêtes intégraient par ailleurs un nouveau module sur la population active, conçu en collaboration avec l'OIT, un module de la FAO sur l'insécurité alimentaire, un module sur le handicap conforme aux critères fixés par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, et un nouveau module sur l'alimentation hors domicile.

Enseignements tirés

Les nouvelles méthodes d'enquête sont conformes aux meilleures pratiques internationales. Il convient néanmoins de les adapter davantage au contexte du Pacifique pour garantir qu'elles sont culturellement appropriées et font écho aux réalités sociales et économiques de la région.

La modification des méthodes d'enquête limite la comparabilité entre les résultats obtenus et les données issues de précédentes enquêtes. Par conséquent, les ajustements méthodologiques doivent rester rares et n'être approuvés qu'après un examen minutieux des contraintes associées. Les services nationaux de la statistique doivent en outre être bien conscients de la problématique.

*Division : Division statistique pour le développement
Bailleurs de fonds : Gouvernements des Îles Marshall et de la Nouvelle-Zélande, et Banque mondiale*

Le projet PROTEGE³ entre en phase opérationnelle : D'une durée de quatre ans, ce projet vise à promouvoir un développement économique durable et résilient face au changement climatique au sein des PTOM européens du Pacifique (Pitcairn, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna). Il se décline en plusieurs thèmes : agriculture et foresterie, pêche côtière et aquaculture, eau et espèces envahissantes. La CPS pilote la mise en œuvre du projet, en coopération avec le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), qui en est codélégitaire. Voici quelques-unes des réalisations de l'année 2019 :

- deux ateliers régionaux sur le cocotier (en Polynésie française) et sur la pêche côtière et l'aquaculture (à Wallis et Futuna) ont permis d'examiner les forces et les faiblesses, les politiques en place et les initiatives en cours dans les secteurs visés, ainsi que les enjeux techniques, et de stimuler les échanges avec les partenaires d'exécution sur place ;
- un réseau de fermes de démonstration de l'agroécologie a été lancé en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ; et
- une mission d'expertise technique a été organisée au profit de Wallis et Futuna pour dresser l'état des lieux de la filière cocotier du Territoire.

3. PROTEGE : Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes.

Synthèse de résultats 2019 relative à Wallis et Futuna

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
 <p>Division santé publique</p>	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) et l'insécurité alimentaire</p> <p>Renforcement des initiatives concertées aux échelons régional et national</p>	<p>ODD 3 : Bonne santé et bien-être</p> <p>Soutien à 17 initiatives des pouvoirs publics et de la société civile en faveur d'une action concertée contre les MNT.</p>	<p>La CPS a fourni une assistance technique et financière et/ou a joué un rôle de coordination ou de plaidoyer dans le cadre de l'atelier du réseau ECHO Pacifique, de la Conférence de l'UIPES, de l'atelier avec les acteurs non étatiques des Îles Salomon, de l'atelier de l'association de lutte contre le diabète aux Tonga, du projet d'intervention sur l'obésité infantile à Wallis et Futuna, de l'atelier de formation à la gestion des données dans les Territoires français d'outre-mer, de la formation de l'association fidjienne de lutte contre le diabète sur la prise en charge et le traitement du diabète, de l'atelier sur la feuille de route des Îles Salomon relative aux MNT, de l'enquête STEPS en Polynésie française, de l'enquête STEPS à Wallis et Futuna, de la formation aux MNT à Tuvalu, de l'atelier sur la sécurité alimentaire avec la FAO, de la conférence sur la lutte anti-tabac en Océanie, de l'atelier de formation de la jeunesse aux Tonga, de la formation du comité de la lutte contre les MNT à Nauru et de l'atelier MANA/Cadre législatif océanien sur les MNT.</p>	<p>Fidji, Nauru, Polynésie française, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna</p>

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques ont mis sur pied ou renforcé des comités nationaux plurisectoriels de lutte contre les MNT et/ou des initiatives nationales dans ce domaine sous l'égide de ministres, de députés ou de hauts fonctionnaires.</p>	<p>Renforcement, dans 5 pays océaniques, des initiatives liées aux maladies non transmissibles (MNT), sous l'égide des ministères ou des hauts fonctionnaires.</p>	<p>La Division santé publique a veillé à ce que les MNT et l'obésité infantile figurent parmi les priorités à traiter lors des principales réunions ministérielles nationales et régionales : 1) elle a préparé et présenté des documents sur les avancées de la feuille de route sur les MNT et l'Alliance MANA, ainsi que sur l'obésité infantile et le Cadre législatif océanique lors de la Conférence des ministres de l'Économie des pays membres du Forum, de la réunion des directeurs de la santé, de la réunion des ministres océaniques de la Santé, de la réunion de haut niveau sur le développement de la petite enfance, de la réunion du Secrétariat général du Forum et de la réunion du réseau océanique de recherche, et 2) elle a préparé et présenté des interventions sur les MNT à l'échelon national.</p> <p>La Division a organisé des réunions de sensibilisation en faveur de l'intégration des stratégies de lutte contre le MNT et l'obésité infantile aux ODD nationaux : 1) réalisé dans le cadre de l'atelier sur les MNT et de la réunion de la société civile à l'échelon national.</p>	États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Wallis et Futuna
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Volonté politique renforcée et meilleure prise en main des interventions aux échelons national et régional.</p>	<p>Réalisation d'activités de sensibilisation aux MNT dans 4 pays océaniques dans le cadre d'ateliers nationaux sur le sujet ; réunions avec les partenaires afin de renforcer la volonté politique et l'appropriation.</p>	<p>La Division a participé au financement des ateliers nationaux sur les MNT et aux réunions avec les partenaires ; elle a apporté une assistance technique et organisé des actions de sensibilisation en faveur de l'intégration des stratégies de lutte contre le MNT et l'obésité infantile aux ODD nationaux.</p>	États fédérés de Micronésie, Îles Salomon, Tuvalu, Wallis et Futuna
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques mettent en œuvre leur plan plurisectoriel de lutte contre les MNT en collaboration avec les parties prenantes.</p>	<p>Mise en œuvre, ou renforcement de la mise en œuvre, des plans de lutte contre les MNT dans 6 pays océaniques, en collaboration avec les parties prenantes (exemple : conception et mise en œuvre d'une stratégie plurisectorielle de lutte contre le diabète aux Tonga).</p>	<p>La Division a mis sur pied un plan national plurisectoriel et un plan relative à l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT pour les Îles Salomon, et assure un soutien constant à leur mise en œuvre.</p> <p>La Division a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale plurisectorielle de lutte contre le diabète aux Tonga.</p> <p>La Division a soutenu le renforcement des plans plurisectoriels de lutte contre les MNT et leur mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna, en Polynésie française et à Tuvalu.</p>	Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques utilisent les conclusions des dispositifs de suivi-évaluation, des tableaux de bord MANA ou de la recherche opérationnelle pour guider la prise de décision.</p>	<p>Utilisation des conclusions des dispositifs de suivi-évaluation des MNT et des tableaux de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) ou de la recherche opérationnelle dans 3 pays océaniques. Aux Îles Marshall, par exemple, les résultats de l'enquête sur la santé à l'école ont été utilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques. De leur côté, les Îles Salomon et Wallis et Futuna utilisent les conclusions des tableaux de bord MANA pour concevoir des plans de lutte contre les MNT.</p>	<p>La Division a soutenu la production et l'actualisation des tableaux de bord MANA et défini les lacunes à combler, et a encouragé l'utilisation des conclusions des travaux de recherche pour la mise en œuvre et la prise de décision.</p>	<p>Îles Marshall, Îles Salomon, Wallis et Futuna</p>
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques appliquent les connaissances et compétences acquises lors des activités de renforcement des capacités soutenues par la CPS, ou utilisent les ressources fournies par la CPS pour renforcer leurs interventions relatives aux MNT.</p>	<p>Mise en place/renforcement des interventions relatives aux MNT dans 9 pays océaniques, notamment par des campagnes de sensibilisation (Journée mondiale sans tabac, Journée mondiale du diabète), la CPS fournissant du personnel formé et des ressources. Le traitement et la prise en charge du diabète en milieu hospitalier ont également été améliorés.</p>	<p>La Division a soutenu des actions de sensibilisation lors d'événements ou de campagnes en lien avec le MNT, par exemple la Journée mondiale sans tabac ou la Journée mondiale du diabète.</p> <p>La Division a soutenu la mise en œuvre de mesures de lutte contre les facteurs de risque liés aux MNT aux niveaux national et infranational.</p>	<p>Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tokelau, Tuvalu, Wallis et Futuna</p>
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les États et Territoires insulaires océaniques ont accès aux résultats de recherche pertinents.</p>	<p>Lancement ou poursuite de 3 projets collaboratifs de recherche opérationnelle, dont les conclusions ont été utilisées pour orienter les actions réalisées (enquête sur la santé à l'école aux Îles Marshall, étude sur l'obésité infantile aux Fidji et à Wallis et Futuna, enquête sur l'allaitement en Nouvelle-Calédonie).</p>	<p>La Division a fourni une assistance technique (tant pour le volet recherche que pour les interventions) au projet de recherche « Des enfants en bonne santé pour l'avenir de nos îles » aux Fidji et à Wallis et Futuna.</p> <p>La Division a fourni une assistance technique (analyse de données et présentation des résultats) à l'enquête sur la santé à l'école aux Îles Marshall et à l'enquête sur l'allaitement en Nouvelle-Calédonie.</p>	<p>Fidji, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna</p>
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les participants aux formations déclarent ou montrent que les formations aux MNT leur ont permis d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.</p>	<p>Renforcement des connaissances et des compétences en matière d'action contre les facteurs de risque de MNT et de gestion des données constaté par plus de 90 % des participants à la Conférence mondiale de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (UIPES 2019).</p>	<p>La Division a aidé des professionnels de santé de neuf pays océaniques à participer à la Conférence mondiale de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé.</p>	<p>Îles Cook, Fidji, Niue, Nouvelle-Calédonie, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Santé publique	<p>Objectif de développement 7 : Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles et l'insécurité alimentaire</p> <p>Les participants aux formations déclarent ou montrent que les formations aux MNT leur ont permis d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences.</p>	Renforcement des connaissances et des compétences constaté par plus de 90 % des participants à la formation consacrée à la jeunesse et aux MNT.	La Division a organisé et financé, entièrement ou partiellement, des formations sur la jeunesse et les MNT.	Îles Cook, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna
Santé publique	<p>Objectif de développement 8 : Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale</p> <p>Préparation renforcée concernant la réponse aux événements de santé publique et à d'autres événements de santé causés par le changement climatique.</p>	Soutien apporté à 5 pays océaniques en matière d'information, d'éducation et de communication pour la conception ou la révision de supports (affiche « Stop aux piqûres » traduite en langues vernaculaires pour les Îles Cook, Wallis et Futuna et le Samoa ; aide aux Îles Cook pour la conception de messages diffusés à bord des avions au sujet de l'épidémie de dengue).	Des affiches « Stop aux piqûres » ont été élaborées pour Tuvalu en 2017, puis adaptées par les Îles Cook, Wallis et Futuna (réalisées en wallisien et en futunien) et le Samoa (réalisées en samoan). Des conseils et des remarques ont été fournis aux Îles Cook pour la conception de messages diffusés à bord des avions au sujet de l'épidémie de dengue.	Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Samoa, Tonga, Wallis et Futuna
		<p>ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p>		
Programme durable environnementale et changement climatique	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Une preuve de la résilience intégrée est apportée.</p>	Diffusion à grande échelle, en Océanie comme à l'international, des enseignements tirés des projets de résilience intégrée menés dans le cadre de RESCCUE.	Des plans d'action ont été élaborés en 2019 pour les PTOM dans les domaines de la pêche côtière et de la noix de coco. Plus de 50 activités ont été mises en place au bénéfice de la gestion durable des ressources naturelles dans les PTOM (PROTEGE). La gouvernance du projet PROTEGE est en place, de même que les modalités et l'architecture de sa mise en œuvre, les processus et procédures de suivi et de planification, la stratégie et les outils de communication, la collaboration avec les divisions de la CPS et les modalités de fonctionnement avec les Territoires bénéficiaires.	Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
 <p>Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins</p>	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Fournir des conseils et des analyses économiques afin d'étayer la prise de décision.</p>	<p>ODD 14 : Vie aquatique</p> <p>Envoi à 11 pays océaniques de rapports sur la fermeture de la pêche sur DCP et sur la pêche à la palangre, de synthèses sur les opérations de pêche, de rapports sur les restrictions potentiellement applicables à l'utilisation des DCP, d'analyses bioéconomiques, d'une mise à jour des graphiques sur les pêcheries commerciales (chaque pays membre de la CPS dispose d'un accès à une page Internet dédiée comprenant des informations sur ses pêcheries commerciales), et d'analyses de productivité, afin d'orienter la prise de décision en matière de gestion des ressources halieutiques.</p>		<p>Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tokelau, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>
<p>Pêche, aquaculture et écosystèmes marins</p>	<p>Objectif de développement 1 : Renforcer la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien pour la collecte, la gestion et la déclaration normalisées des données.</p>	<p>En 2019, 16 pays océaniques ont remis la première partie de leur rapport à la WCPFC avant la date butoir, fixée au 13 juillet. Seul un pays n'a pas transmis son rapport dans les délais impartis. Ces résultats confirment la tendance à l'amélioration observée depuis 2018.</p>		<p>Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>
 <p>Division statistique pour le développement</p>	<p>Objectif de développement 4 : Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès enregistrés</p> <p>Offrir un appui technique aux opérations de collecte de données à l'échelon national et aux processus d'assurance de la qualité au moyen de méthodes, systèmes et procédures normalisés.</p>	<p>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> <p>Adoption, par le Comité océanique des méthodes statistiques, des nouvelles méthodes d'enquête sur le budget et la consommation des ménages (BCM) (élaborées à partir des résultats de l'expérience réalisée dans ce domaine aux Îles Marshall) et utilisation de ces méthodes dans 4 pays, de façon à produire des données de meilleure qualité pour un coût moindre.</p>	<p>Coordination du Comité océanique des méthodes statistiques et des partenaires techniques contributeurs; organisation d'un atelier d'échantillonnage et direction de la mise en œuvre de l'expérience d'enquête BCM aux Îles Marshall.</p>	<p>Kiribati, Îles Marshall, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>

Division	Objectif de développement de la CPS et secteur de résultats	Résultat	Contribution de la CPS	États et Territoires insulaires océaniques
Statistique pour le développement	<p>Objectif de développement 4 : Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès enregistrés</p> <p>Amélioration de la gouvernance et de la coordination de la statistique à l'échelle régionale.</p>	<p>Signature de contrats de licence de données avec 12 pays océaniques afin de définir la relation, les responsabilités, les droits et les devoirs de la CPS à l'égard des producteurs et des utilisateurs de données, mais aussi d'étayer le travail de l'Organisation pour assurer un accès sécurisé aux microdonnées des pays océaniques en vue de leur utilisation dans des travaux de recherche et d'analyse au bénéfice des populations du Pacifique. Certains services nationaux de la statistique s'étant montrés peu enclins à divulguer des microdonnées, la signature de ces accords constitue un grand pas en avant.</p>	<p>Des contrats de licence de données ont été rédigés.</p>	<p>Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>
Statistique pour le développement	<p>Objectif de développement 4 : Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit pour étayer les politiques et suivre les progrès enregistrés</p> <p>Apporter un appui dans l'assurance qualité, le conditionnement et l'analyse des ensembles de données.</p>	<p>Analyse des données ou soutien à l'analyse des données pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les enquêtes BCM à Niue et aux Îles Cook (rapports sur la pauvreté en cours d'élaboration) ; • les données sur l'emploi et la main-d'œuvre préliminaire en cours) ; • les données sur le handicap aux Tonga et au Samoa ; • le rapport sur le mini-recensement de 2016 à Tuvalu (terminé) ; • la mise à jour des projections démographiques dans tous les pays océaniques (résultats préliminaires terminés, analyse et outils de connaissance en préparation) ; • les systèmes de registres et de statistiques de l'état civil (3 pays), l'encodage des causes de décès (2 pays), l'élaboration de rapports sur les statistiques de l'état civil (1 pays), les statistiques sur les entreprises (1 pays), les statistiques sur le commerce (4 pays), les comptes satellites du tourisme (1 pays) et les prix (4 pays). 	<p>Le consultant a terminé le rapport sur le recensement à Tuvalu et l'a remis au service national de la statistique de Tuvalu. D'autres analyses étaient en cours pendant l'année et se poursuivront en 2020. La Division a fourni une assistance technique ou a mandaté des consultants pour apporter un appui aux pays dans ces domaines.</p>	<p>Îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna</p>

*Ce sont les équipes projet rendant compte de leurs résultats qui déterminent à quels ODD ceux-ci contribuent, dans le cadre de l'exercice annuel de présentation des résultats de la CPS.

Autres produits relatifs aux résultats

Le présent document constitue l'un des produits élaborés par la CPS afin de rendre compte des résultats obtenus au cours de l'année 2019. Sont également disponibles :

Rapport de résultats 2019
de la Communauté du
Pacifique



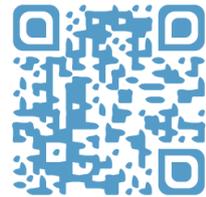
Aperçu des résultats 2019
de la Communauté du
Pacifique



Synthèse de résultats
2019 à l'échelon régional



Explorateur de résultats



Pour obtenir des exemplaires de ces documents, veuillez consulter le centre de documentation en ligne de la CPS ou vous adresser à l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) de la CPS à l'adresse spl@spc.int. Vous pouvez également contacter l'équipe SPAC si vous avez des suggestions d'amélioration ou si vous souhaitez signaler d'éventuelles erreurs dans le présent document.

© Communauté du Pacifique (CPS) 2020

Communauté du Pacifique B.P. D5 – 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie | +687 26 20 00 | spc@spc.int | www.spc.int/fr